

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe des Sociétés Sportives, Vélodipédiques et Athlétiques

DE LYON ET DE LA RÉGION DU SUD-EST

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départements limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an 7 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus



ADMINISTRATION ET RÉDACTION

70, rue de l'Hôtel-de-Ville, 70

Les Annonces sont reçues
au Bureau du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés

Par Série de 30 abonnements 4 50
— 40 — 4 »
— 50 — 3 50
— 100 — 3 »

Départements non limitrophes, 0.50 en plus

BULLETIN OFFICIEL

du Comité du Sud-Est de l'Union des Sociétés
Françaises de Sports Athlétiques
(U. S. F. S. A.)

de la Fédération des Sociétés Nautiques du Sud-Est
des Sociétés d'Escrime et de Tir

de la Fédération Cycliste Lyonnaise

de la Société Canine du Sud-Est
et des Sociétés Lyonnaises et Régionales

Courses, Equitation, Vélodipédie
Athlétisme, Football, Aviron, Lawn-Tennis
Escrime, Automobilisme, Tir
Natation, Marche, Tourisme, Alpinisme
Chasse, Gymnastique
Patinage, Colombophilie, Photographie, etc.

AVIS IMPORTANT

La publicité du **LYON-SPORT** n'étant accordée qu'aux Maisons sérieuses, sera refusée à tout produit qui serait reconnu ne pas donner les résultats annoncés et promis au public.

Librairie Veuve MELIN

7, rue Quatre-Chapeaux, LYON

**Entreprise Générale de Vente de Journaux
ET PUBLICATIONS**

ÉDITEUR de l'ALMANACH du Petit Babillard
Concessionnaire des Kiosques, etc.

SAVON XÉROL
(Poudre et Crème)

Dans les Pharmacies
Généralisent hygiène par l'agrément qu'on trouve en eux

Les Annonces sont reçues au bureau du journal
70, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 70

LYON-SPORT est en vente dans tous les Kiosques de la ville, dans les Bibliothèques des gares de la Région et chez les Dépositaires suivants:

LYON : M^{me} MELIN

<p>RHONE Villefranche MM. Duverdy. Mogenet. Prejet. Anse M^{me} Vve Vallon. Neuville-sur-Saône MM. Deletant. Noir. L'Arbresle MM. Petit, Pipart, Trévoux. La Demi-Lune M. Morand. Givors MM. Blache. Charpy. Pelissier. Prud'homme. Charlieu M. Seve. Oullins MM. Bonnard. Dupeyron. Maheu. Vernay. Saint-Genis-Laval M. Drapier. Tarare M^{me} Vve Laroche. Thizy MM. Chadier. Motet. Ampépuis M. Noyer. Mornant M. Brivot.</p>	<p>AIN BOURG M^{me} Vve Chambard-Poucheux Trévoux M. Thibaud. Meximieux MM. Mallet. Venard. Sathonay M. Berthet. Montluel M. Debilly. ISÈRE GRENOBLE MM. Perrin. Peyronnard. Voiron MM. Billandaz. Jacquet. Vienne MM. Perrier. Raffin. Prunière. Bourgoin M. Brun-Buisson. Pont-de-Beauvoisin M. Raymond. Crémieu M. Casson. Pont-de-Chéruy M. Dupraz. Les Avenières M. Guy.</p>	<p>LOIRE SAINT-ÉTIENNE M. Chavarot (agence stéphanoise). Roanne M. Henry. Montbrison M. Relave. Saint-Chamond MM. Gonin. Reynaud. Rive-de-Gier MM. Sibert. Marion. SAONE-ET-LOIRE MACON M. Guigue. Chalon-sur-Saône M. Juredieu. SAVOIE CHAMBÉRY M. Damalsin. Aix-les-Bains. M. Gerente. HAUTE-SAVOIE ANNECY M. Belleville. VAUCLUSE AVIGNON M. Arlaud.</p>	<p>COTE-D'OR DIJON M. Carrillon. Beaune M. Piot-Martinet. DROME VALENCE M. Seigneuret. Tou non MM. Eynard. Jourdan. Romans MM. Beyne. Rambaud. Montélimar M. Bournas. PUY-DE DOME CLERMONT-FERRAND M. Mallet. B. du-RHONE MARSEILLE M. Blancard. ALPES-MARITIM. NICE M. Appy.</p>	<p>SEINE PARIS Agence de la <i>Petite Gironde</i>. HAUTE-LOIRE LE PUY M. Charreyre. HAUTES-ALPES GAP M. Lindsay. JURA LONS-LE-SAUNIER M. Meynier. DOUBS BESANÇON M. Alexandre. </p>
---	--	---	---	--

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe des Sociétés Sportives, Vélocipédiques et Athlétiques

DE LYON ET DE LA RÉGION DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

La Femme et les Sports

Le *Féminisme* est à la mode. Les droits de la femme ; l'égalité de la femme à l'homme ; l'émancipation de la femme ; la femme av cat, médecin, notaire bientôt, *députée* peut-être ; la femme professeur, artiste, *gendeletré* ; la femme témoin, électrice ; la femme *sportswoman*, cycliste, athlète, bretteuse, que sais-je ? Nous voyons ou verrons tout cela, et l'évolution continue, et la devise des féministes semble être : Rien de *masculin* ne doit nous être étranger. — Ah ! permettez !...

Eh ! bien, au risque d'être traité de *tardigrade*, de rétrograde même, si vous voulez, je m'en suis expliqué jadis dans le *Figaro*, sous la signature du bonhomme Chrysale, et mon avis n'a pas varié, en prenant des ans. Je ne suis pas *féministe* pour un sou et je suis encore à apprécier la sagesse de cet ancêtre romano-lyonnais, qui pensait louer suffisamment, pour la postérité, sa bonne femme, en faisant graver sur sa pierre tombale : Elle a filé la laine et gardé la maison.

A l'homme le poids lourd de la lutte pour l'existence. La femme à ce jeu, est vaincue d'avance, car elle n'est pas armée pour la lutte. La femme a une mission plus belle pour quoi elle est spécialement créée : c'est de consoler l'homme quand il rentre à la maison, meurtri de la lutte, de lui faire un foyer-abri et de le peupler de jeunes et robustes citoyens, dont notre cher pays a tant besoin.

Pour une telle émancipation de la femme mariée, je n'en suis pas et j'estime que c'est une grosse erreur que de la poursuivre. Le jour où la femme sera, non plus notre alliée et notre amie, mais notre rivale, ce sera le commencement de la fin, parce que ce sera la désorganisation forcée de la famille.

Qu'elle soit ouvrière, bourgeoise ou grande dame, la formule est la même pour toutes : La femme à la maison. Et si je ne voulais ici m'occuper que d'hygiène sportive, quels amples développements je

pourrais donner à ces idées, en montrant que *l'ouvrière* doit être surtout et uniquement *la femme de l'ouvrier* et non la travailleuse de l'usine ou du dehors.

Mais par ce grave détour, que vous me pardonnez, lecteur ami, j'en voulais arriver à ceci : La femme à la maison, oui certes ; mais la jeune fille au plein air. Si je ne suis pas féministe, au sens qu'on prête généralement à ce mot, je désire cependant, et je prêche de toutes mes forces, une certaine émancipation de la jeune fille, réclamant pour elle énergiquement tous les exercices de plein air. C'est que, pour avoir des mères futures, il faut nous préparer, non des brevetées, des bachelières, des doctresses, mais de vraies jeunes fille, d'instruction peut-être écourtée, de formes toutefois et de santé parfaites.

Et ne croyez pas que je propose une chose inouïe. Inouïe en France, sans doute, mais c'est la façon des Anglo-Américains, et l'une des raisons de la supériorité qu'ils ont en tout sur nous, c'est qu'ils ont pour mères, *très calmes* et bonnes gardiennes de la maison, des femmes qui ont été des jeunes filles très turbulentes, ayant vécu au grand air et familiarisées de bonne heure avec presque tous les exercices de corps des garçons de leur âge, avec tous les jeux qui exigent plus d'adresse et de souplesse que de poids et de force.

Si l'exemple des Anglaises vous effarouche, je vous citerai, en ce temps de tout à la Russe — exemple ces disgracieuses casquettes — la *Société féminine de Gymnastique* dont on a parlé au dernier Congrès d'hygiène de Moscou, et dont le premier soin a été de protester contre ces affreux fourreaux féminins et les diverses parties du vêtement de la femme qui semblent avoir été conseillés par des bourreaux ou des bourrelles de fabricants de modes. M. le docteur Solovieff a fait une enquête auprès des femmes russes, et leur a demandé si elles étaient contentes de leurs costumes. Le plus grand nombre de ses correspondantes a protesté contre le costume irrationnel dont elles sont affligées, et le premier article de la Société en question est l'adoption par les adhérentes du costume rationnel, d'où le corset, les multiples jupes, les attaches à la ceinture, les corsets

ges collants et les talons hauts sont absolument bannis.

Telle est, pour l'hygiéniste, la véritable émancipation de la jeune fille. Je ne me dissimule pas que c'est une grande révolution de nos mœurs françaises que je préconise, et j'y perdrais à coup sûr mon temps et mon encre, si je n'apercevais que, de lui-même, le mouvement se dessine tout doucement, mais sûrement et continûment, par le goût des divers sports de plein air, qui se propage de proche en proche dans nos nouvelles générations de jeunes filles. Pour une fois, je bénirais la mode, si elle s'en généralisait. Les marches, les courses, l'alpinisme, le patinage, la bicyclette, le *lawn-tennis* feront le reste.

La jeune fille ainsi élevée, un peu garçonnière peut-être, se défendrait autrement que ces timides fillettes, couvées sous les jupes maternelles, tellement habituées à être préservées de tout contact, par la sollicitude inquiète des parents que, perdues de vue, elles risquent fort de se perdre. La jeune fille qui tient toujours ses yeux baissés, a de grandes chances de voir de vilaines choses et d'en être violemment impressionnée quand, d'aventure, elle les ouvre sur le spectacle de la rue.

D'autre part, traitées en camarades depuis leur enfance par les jeunes gens de leur âge, ces jeunes gens n'auraient pas l'idée de les regarder comme des bêtes curieuses et de se croire obligés de se mettre en frais, de faire leur joli cœur quand, par hasard, ils se trouveraient en présence d'autres jeunes filles. Cette camaraderie serait la meilleure sauvegarde. C'est la méthode anglaise, et c'est la bonne.

Je me résume et, féministe à ma façon, je réclame pour la jeune fille, une nouvelle sorte d'émancipation.

Qu'on l'habilte de vêtements amples et flottants, et qu'on lui permette tous les jeux de plein air, même avec des garçons, surtout avec des garçons de son âge, de sa condition et de son éducation.

Dr HUGUES.

HYGIÈNE SPORTIVE. — Sous cette rubrique, et en suite de la cause de du docteur Hugues, il sera répondu à toute demande de conseil hygiénique, soit sous la forme d'un article, si la question est d'un intérêt général, soit en quelques mots, si le renseignement est particulier. Ecrire à M. le docteur Hugues, au bureau de la rédaction. *Lyon-Sport*, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville.

BAL MILITAIRE

Le 5 février prochain, les salons de l'hôtel de ville de Lyon répandront des flots resplendissants de lumière électrique sur la foule élégante, brillante, qui se pressera à la fête de charité annuelle, donnée par les officiers de la garnison

de Lyon, au bénéfice de l'Œuvre des Petites filles des Soldats.

La danse fait partie, en Italie, du programme de l'éducation physique de la jeunesse, concurrentement avec le tir et la marche; autrefois les régiments avaient leur école de danse, comme ils ont aujourd'hui leur salle d'escrime. Considérons, nous aussi, la danse comme le sport le plus gracieux, et quand il est pratiqué dans un but philanthropique, encourageons-le encore plus. Notre jeunesse sportive voudra prendre part à la réunion mondaine du 5 février. Nous savons que la commission d'organisation met tout en œuvre pour que danseurs ou spectateurs soient satisfaits.

Le programme des danses en vogue est élaboré; nos musiques de régiment, nos orchestres militaires étudient et répètent en attendant de se faire applaudir.

HIPPISME

RÉUNIONS

Equipage des Drags de Lyon. — *Dimanche, 16 janvier.* — Temps gris, un peu froid bon terrain. — Départ au nord de Vaulx-en-Velin, joli parcours dans les îles de Miribel et arrivée dans les îles de Rillieux, plusieurs bras du Rhône à traverser, les chiens menant bien ensemble et vite. Durée 1 heure environ.

Maître d'équipage: Edouard Cottin. Suivaient la chasse: ba on et baronne de Séganville, marquis et marquise de Bridieu, M. et Mme Perret, lieutenant-colonel Sardet, capitaine de la Tillais, capitaine de Gissac, capitaine Messimy, MM. Duplan, Edmond Gillet, A. Damour, Edouard Cottin, Cyrille Cottin, François; les lieutenants de Montauzan, de Valence, du Tertre, M. de Coligny, etc. Les honneurs du pied ont été faits au capitaine de la Tillais.

Dimanche 23 janvier, rendez-vous à Vaulx-en-Velin à 1 h. 1/2. Retour par Jonage (les îles). Chasse au renard.

Concours hippique du Rhône et du Sud-Est. — Dans sa dernière réunion, le Comité de la Société des concours hippiques du Rhône et du Sud-Est a décidé que le concours hippique sera ouvert, à Lyon, du 17 au 24 avril prochain.

Ce concours promet d'être plus brillant encore que les précédents par l'importance et la diversité des prix, qui réuniront une somme de trente mille francs. Sur la demande des éleveurs de la région, le comité a rétabli les courses au trot, qui amèneront de nombreux chevaux. Enfin de nombreuses et importantes modifications, sur lesquelles nous

aurons l'occasion de revenir, ont été apportées au programme.

Courses de Lyon. — Nous apprenons que le Comité vient de choisir, pour ses réunions du printemps, les dates suivantes: *dimanche 8 mai, lundi 9 et dimanche 15 mai.*

Lyon-Sport va prendre toutes les mesures nécessaires pour que ses abonnés et ses lecteurs aient, sur le concours hippique comme sur les courses, tous les renseignements de nature à leur permettre de suivre avec intérêt ces deux grandes fêtes sportives lyonnaises.

Courses de Nice. — 1^{ère} journée vendredi 14 janvier. — Joli ciel, jolies courses, jolie assistance. Voilà, en trois mots, le bilan de la 1^{ère} réunion. Le ring a été des plus animés et le Mutuel, grâce à l'appareil contrôleur, a donné d'excellents résultats.

Prix Blondin. — 1. Virgile (H Miles), 5/1; 2. Menil Jean (Stone), 8/1; 3. Savoyard (Shaw), 8/1.

Pari mutuel. — Pesage: Virgile, gagnant, 54; placé, 19; Menil Jean, 23; Savoyard, 21. Pelouse: 27, 12; 13 50; 11 50.

Prix de Monte-Carlo. — 1. Gagny (West), 6/1; 2. Ramier (M. de Romanet), 30/1; 3. Roi de Thulé (Ch. Dambielle), 10/1.

Pari mutuel. — Pesage: écurie Menier, gagnante, 42; Gagny, placé, 43; Ramier, 89 50; Roi de Thulé, 46. Pelouse: 22, 19; 38 50; 33.

Prix Masséna. — 1. Handicap (Collier), 5/2; 2. Brahma (Stone), 8/1; 3. Quickly (Watts), 14/1.

Pari mutuel. — Pesage: écurie Menier, gagnante, 17; Handicap, placé, 19 50; Brahma, 35; Quickly, 53 50. Pelouse: 10 50, 9; 11 50; 24.

Deuxième journée, lundi 17 janvier. — Succès plus grand encore que celui de la première réunion. Temps splendide.

L.L. A. A. R. R. le Prince et la Princesse héritiers de Roumanie, ont suivi toutes les courses, entourés du *Tout-Nice* élégant.

Le pari mutuel qui, l'année dernière, pour la journée correspondante, n'avait donné que 85,000 fr. environ, a atteint, cette année, 168,000.

C'est un extrême outsider qui s'est adjugé le **prix de Monaco**, rapportant, au pesage, 713 fr. 50, à ses heureux preneurs.

Prix du Conseil Municipal. — 1. Méphisto (Stone), 14/1; 2. Aricie (Dambielle), 8/1; 3. Amourette (Delolme), 3/1.

Pari mutuel. — Pesage; Méphisto, gagnant, 225 50; placé, 43 50; Aricie, 37; Amourette, 22 50. Pelouse: 89 50, 18 50; 16 50; 10 50.

Grand Prix de Monaco. — 1. La Belle Ferronnière (Stanley), 20/1; 2. Padlock (Pearce), 14/1; 3. Quettehou (A. Johnson), 6/1.

Pari mutuel. — Pesage: La Belle Ferronnière, gagnante, 713 50; placée, 122 50; Padlock, 97; Quettehou, 37. Pelouse: 362 50, 37; 67; 22 50.

Prix des Alpes-Maritimes. — 1. Rectitude (Ch.

Dambielle), 6/4; 2. Gardénia (M. de Romanet), 5/1; 3. Chocolat (Turner), 6/1.

Pari mutuel. — Pesage: Rectitude, gagnante, 26 50; placée, 13; Gardénia, 24 50; Chocolat, 23, Pelouse; 13 50, 8; 11 50; 8 50.

PAU. — Fox-Hounds. — Samedi 8 janvier, midi, drag-hounds à St-Jammes. Meet très nombreux, compte 27 partants dans le Field. Plusieurs chutes sans gravité, Le drag, laissant St-Laurent à gauche, a filé sur Lespourcy pour finir aux Croix d'Arrien. Le bruch à M. S Stevens-Uhman.

Mardi 11 h. 30, fox-hounds à Abère.

L'événement du jour est l'arrivée du baron Lejeune, revu avec plaisir par le field, après une année d'absence. Huit hunsters de tout premier ordre l'avaient précédé de quelques jours à Pau.

Un renard lancé à Abère, a fourni un run de 25 minutes jusqu'à Gerderest où il s'est terri. Un second renard, parti également du grand bois d'Abère, a filé sur Lespourcy et a été pris à St-Laurent. Le bruch à M. R. Cramail.

Jeudi 13 janvier, midi, Auriac, drag-hounds.

La grande ligne d'Auriac à Morlaas est très populaire dans le field, qui était nombreux. Beaucoup de voitures aussi parmi lesquelles le four-in-hand de Mrs Thornton, qui a pu arriver à la fin du drag.

On assure que Mrs Thornton va organiser un service de coach pour tous les rendez-vous de chasse partant de la place Royale.

S'il en est ainsi, nul doute que le box-seat sera très recherché.

Nous avons d'excellentes nouvelles à donner du sympathique sportman M. W. Eustis; la fracture du tibia a été très heureusement réduite et le rétablissement n'est plus qu'une question de jours.

Ripp.

INFORMATIONS

L'entraîneur T. R. Carter a été nommé chevalier du Mérite Agricole sur la demande de M. H. Delamarre dont il est l'entraîneur depuis quarante ans. On ne pouvait faire un meilleur choix.

On dit que M. Marin Saint-André, l'ancien entraîneur de M. Robert Lebaudy, serait nommé handicateur de la Société des Steeple-Chases de France. Il n'y a encore rien d'officiel à ce sujet.

M. Jean Dubost, sociétaire des Sociétés de Courses de Moulins, Vichy et Montluçon et de l'Association des Courses du Centre et du Sud-Est, a été nommé chevalier du Mérite Agricole.

Toutes nos félicitations au nouveau décoré.

La princesse Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha, fille aînée du roi des Belges, arrivée à Nice, comme nous l'avons annoncé, va s'installer prochainement

dans le *Paradiso*, la splendide villa du baron et de la baronne de Zuylen de Nyevelt. Son Altesse Royale, *coachwoman* émérite, a amené avec elle vingt superbes chevaux hongrois qui sont très admirés.

Par suite de l'application du nouveau règlement de la Société d'Encouragement, qui rend inéligible, chaque année, un des trois commissaires, M. le comte Max de Béthune vient d'être nommé en remplacement de M. le comte de Juigné, commissaire sortant.

M. le prince Auguste d'Arenberg reste président du Comité des courses.

Les trois commissaires pour 1898 sont donc : M. le comte Louis de Turenne d'Aynac, le comte de Lastours, le comte de Béthune.

On annonce la mort, à Paris, de M. le comte de Lesterps-Beauvais, ancien officier de l'état-major de la garde nationale.

Le défunt était membre actif de plusieurs sociétés hippiques ; il avait fondé les concours du Limousin, dont il était président.

Voici le calendrier des Courses pour le mois de février 1898 :

Jeu*di* 3, Pau ; dimanche 6, Pau ; jeu*di* 10, Pau. dimanche 13, Pau ; mardi 15, Auteuil ; jeu*di* 17, Auteuil ; dimanche 20, Auteuil ; mardi 22, Auteuil ; jeu*di* 24, Auteuil ; dimanche 27, Auteuil et Pau ; lundi 28, Vincennes (mixtes).

J. D'ARESE.

CHASSE

L'ARRÊTÉ SUR LA CHASSE

Une circulaire ministérielle modifie ainsi les articles 10, 14, 15 et 16 de l'arrêté réglementaire sur la chasse :

Sont réputés animaux malfaisants ou nuisibles et pourront être détruits en tout temps, *avec des pièges en fer*, les sangliers, loups, renards, cerfs, biches, lapins de garenne, blaireaux, putois, fouines, belettes et chats sauvages ; les oiseaux de proie diurnes et le grand-duc. En outre, tout propriétaire, possesseur ou fermier pourra repousser et détruire, en tout temps, même avec des armes à feu, les bêtes fauves qui porteraient dommage à ses propriétés.

Toutefois des battues ne peuvent être autorisées pour la destruction des cerfs, des biches et des lapins de garenne.

Sont interdits en tout temps, même lorsque la chasse est ouverte, la chasse, la destruction, la capture, l'importation, l'exportation, le transport, le colportage, la mise en vente, la vente et l'achat des oiseaux ci-après : 1° les rapaces nocturnes, sauf le

grand-duc ; 2° les pies de toute espèce ; 3° les petits oiseaux sédentaires ou de passage, dont la taille est inférieure à celle de la caille, de la grive ou du merle, sauf l'ortolan, l'alouette, le bec-figue et le motteux ou cul-blanc.

Il est interdit, en tout temps, d'enlever les nids, de prendre et détruire les œufs et couvées des oiseaux non déclarés nuisibles, de les transporter, colporter, mettre en vente, vendre ou acheter.

L'importation, le colportage et la vente des cailles exotiques sont interdits en dehors de la période d'ouverture de la chasse.

SOCIÉTÉ CANINE DU SUD-EST

Communication. — Nous rappelons à MM. les Membres de la Société canine du Sud-Est que, conformément aux statuts, les reçus de cotisations pour l'année 1898, seront présentés par la Banque Robin, Rondel et C^{ie}, à partir du 25 janvier.

NOTE DU COMITÉ.

MONTLUEL. — Fête de la Société des trompes de chasse Rally aux Loups de Montluel. — Dimanche dernier, cette excellente société une des plus anciennes de la région, donnait sa fête annuelle à ses membres honoraires et avait convié ses nombreux amis à cette charmante réunion.

Dès dix heures, des airs sonores et joyeux de fanfares, annonçaient l'ouverture de la fête par un concours de tir à la carabine.

Après le tir, tous les convives se réunissaient autour d'une table de 50 couverts, coquettement dressée dans la grande salle de l'hôtel Viret.

Au dessert, M. Cherel, directeur de la société, remercie le président, M. le docteur Fougrouse, de son dévouement à la société, les membres honoraires de la preuve de sympathie qu'ils donnent si souvent à la société.

M. le docteur Fougrouse répond en remerciant M. Cherel et en souhaitant au « Rally aux Loups », longue vie et de brillants et nouveaux succès.

Les sonneurs de trompe ont exécuté ensuite les plus entraînants airs de chasse et leurs meilleures fantaisies. Puis, la soirée s'est terminée par de joyeuses chansons.



TIR

Appel adressé par le Comité du Tir fédéral de Neuchâtel aux Sociétés de Tir et aux Tireurs de France.

MESSIEURS,

Le 36^e Tir fédéral suisse aura lieu dans la ville de Neuchâtel du 16 au 28 juillet 1898, et le Comité chargé de l'organiser a l'honneur de vous convier très chaleureusement à ce grand concours des tireurs suisses.

Nous serions heureux, Messieurs, si vous vouliez bien honorer de votre présence notre grande Fête nationale et participer nombreux aux joutes courtoises et pacifiques auxquelles vont se livrer nos tireurs pendant ces journées de fêtes et à la riche moisson de récompenses que nous leur préparons.

Nous avons reçu de vos sociétés et de vos tireurs, lorsque nous avons visité vos tirs nationaux, d'inoubliables témoignages d'estime et de sympathie; nous en avons gardé précieusement le souvenir, et nous éprouverions la plus vive des satisfactions à pouvoir remplir envers vous les devoirs de la courtoisie et de l'hospitalité et à pouvoir saluer au Tir fédéral de Neuchâtel le drapeau de la République française apporté par de nombreux tireurs de votre pays.

Nous aurions en même temps l'occasion de cultiver, durant ces jours de fête, les sentiments de confraternité républicaine qui doivent rapprocher et unir deux pays qui confinent l'un à l'autre, non seulement par leurs frontières, mais par les mêmes institutions et par leurs aspirations communes vers le même idéal de progrès, de justice et de fraternité dans la démocratie.

En attendant le plaisir de vous manifester ces sentiments et de vous serrer la main au prochain Tir fédéral de Neuchâtel, nous vous adressons, Messieurs, notre salut de bonne confraternité.

Au nom du Comité d'organisation du tir fédéral de Neuchâtel :

Le Président : COMTESSE, conseiller d'Etat, député au Conseil national.

Le Secrétaire général : Emile LAMBERT, avocat.

NOTA. — Nous vous communiquerons prochainement le plan détaillé de notre Tir, et nous vous informons que, par décision de la Direction supérieure des douanes suisses, les armes et les munitions de vos tireurs se rendant au Tir fédéral de Neuchâtel sont affranchies des droits d'entrée.

INFORMATIONS

Nous avons signalé les petites modifications apportées au règlement du match international. Un autre changement nous avait échappé : c'est le classement qui se fera aux points d'abord, et ensuite aux balles en cas d'égalité de points. Lyon, on s'en souvient, avait appliqué pour le 1^{er} match son barrage habituel par la multiplication.

La souscription ouverte par l'Union pour offrir un souvenir au général Saussier atteignait, au 15 janvier, la somme de 1,036 francs.

M. Moncel a été réélu président de l'Union de la région de Paris, et M. Brossé, président du Cercle des Tireurs et Gymnastes de la Seine pour l'année 1898.

Nous remercions le *Carabinier-Gymnaste*, d'Arras, de ses souhaits de bienvenue. Nous faisons, de notre côté, des vœux sincères pour que la région du Nord sorte victorieuse de l'épreuve qui va lui être imposée par l'organisation du VI^e Concours national.

— Un tir cantonal aura lieu à Zürich (Suisse) en juin prochain, avec 200,000 francs de prix.

COMMUNICATIONS

Société des Tireurs du Rhône. — Dimanche 23 janvier, au Stand de la Doua, tir pour les sociétés désignées.

Société de Tir de Lyon. — Le groupe des tireurs de section a l'honneur d'informer les membres de la Société, que son banquet annuel aura lieu samedi soir, 5 février.

Les membres de la Société qui désireraient se joindre à leurs camarades du groupe, sont priés de vouloir bien se faire inscrire au bureau de la Société, 9, rue du Gare, avant le 1^{er} février, dernier délai (*Note du Comité*).

— Dimanche, 23 janvier, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche; l'après-midi, tir aux cartons réservé aux sociétaires.

Nous prions instamment MM. les Présidents et Secrétaires des Sociétés de tir de la région de vouloir bien nous adresser leurs communications, que nous insérerons avec plaisir. Nous réservons également le meilleur accueil aux articles que voudront bien nous faire parvenir nos camarades tireurs.

ESCRIME

Le Fleuret Lyonnais. — Nous sommes heureux d'annoncer aux amateurs d'escrime qu'une nouvelle société vient de se fonder à Lyon et prend pour nom : *Le Fleuret Lyonnais*.

Dans sa réunion du lundi 17 courant, elle a constitué son bureau de la façon suivante : *Président*, M. Laureaud; *vice-président*, M. Létang aîné; *trésorier*, M. Bilger; *secrétaire*, M. Pfaadt; *secrétaire-adjoint*, M. Philippe Dauphin; *garde du matériel*, M. Thénault; *commissaire*, M. Chevallier.

Son siège est définitivement fixé au café Suc, 8, rue du Plâtre.

La salle sera dirigée par M. Meiffre, maître d'armes, ancien prévôt au 161^e de ligne.

Les personnes qui voudraient prendre connaissance des règlements pour se faire inscrire pourront s'adresser lundi 24, de 8 h. 1/2 à 10 heures du soir au siège.

Cette société, quoique très nouvelle, a déjà réuni un grand nombre d'adhérents.

Sport Nautique

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Il n'est pas de contrée où le sport, sous toutes ses formes, soit en honneur autant qu'à Lyon et dans ses environs ; c'est dire qu'un journal dont le titre est tout le programme sera lu par tout le monde, puisqu'il n'est personne aujourd'hui qui ne s'occupe de courses, cyclisme, aviron, gymnastique, tir, etc.

La naissance de *Lyon-Sport* arrive à point pour combler un vide dans la presse lyonnaise. Je me joins donc au chœur des sportmen de tous ordres pour acclamer le nouveau-né et lui souhaiter à son aurore une vitalité et une prospérité précoces !

Puisque vos colonnes sont ouvertes à tous, voulez-vous me permettre d'aborder une question qui préoccupe un grand nombre des fervents de l'aviron ?

La pensée de me donner comme un rameur émérite est loin de moi ; je ne suis qu'un simple amateur — très simple et très amateur dans toute l'acception de ces deux mots — mais je me suis souvent demandé pourquoi nous n'avons pas vu encore, dans les régates de notre région, l'armement en couple des embarcations prendre la place qui semble lui être due.

Le code des courses de la Fédération Française (art. 17) prescrit, il est vrai, l'armement en pointe d'une façon générale, mais il ne s'oppose nullement, sous certaines conditions, à l'organisation de courses pour embarcation armées en couple.

Dès lors, pourquoi les Sociétés organisatrices de régates ne sont-elles pas tentées d'essayer quelques courses de cette dernière catégorie ?

Beaucoup de rameurs, depuis quelques années, après avoir expérimenté cette nage, ont été frappés des avantages qu'il y aurait à en retirer, et, puisqu'aux termes mêmes des statuts de chaque Société, le sport a pour but très apparent l'amélioration des qualités nautiques des embarcations, pourquoi s'en tenir à l'*usage* de l'armement en pointe sans vouloir, systématiquement, essayer de faire mieux ?

L'armement en couple présente des avantages réels et nombreux : seul, il peut donner le *style irréprochable* cherché par tous, avec lui le mou-

vement du corps est normal et ne contrarie aucun principe d'équilibre et, chose à considérer, l'hygiène y gagne.

Les inconvénients sont insignifiants : toute embarcation, yole franche ou outrigger, est susceptible d'être armée en couple sans frais appréciables et ne se comportera que mieux après cette transformation. Il ne peut être question de l'augmentation du poids mort, puisqu'elle se réduit à l'addition d'un *système* et d'un aviron par rameur et peut être atténuée en grande partie par la diminution du poids de chaque aviron et des partants, sans compter que, dans la plupart des cas, le barreur peut être supprimé.

Il serait donc à désirer qu'une Société organisatrice prît l'initiative d'une course de bateaux armés en couple, ce qui ne pourrait qu'augmenter l'intérêt d'une journée de régates, et faire ainsi ressortir les véritables qualités des rameurs et des embarcations. Le succès de cette course serait certain et l'exemple serait donné. Il n'y a que le premier pas qui coûte, dans la voie du progrès, comme dans toute autre.

Si quelqu'un plus compétent et plus autorisé que moi, parmi les rameurs de notre région, voulait bien exposer son avis sur cette question, dans ce journal, j'en éprouverais un grand plaisir, quelle que soit son opinion.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

CALADOIS.

INFORMATIONS

Cercle de l'Aviron. — Nous apprenons que le Cercle de l'Aviron de Lyon prépare, pour le 29 janvier sa troisième soirée annuelle qui sera donnée dans les salons du Grand-Café, rue Bât-d'Argent, et qui s'annonce des plus brillantes.

Yachting. — Le conseil de l'Union des yachts français a alloué au Club Nautique de Nice, pour les régates internationales, une somme de 4,000 fr., une médaille d'or, deux médailles d'argent, d'autres en bronze et un beau service cristal et argent.

Hyères (Var). — *Yachting.* — Les régates internationales données par l'Union des Yachtsmen d'Hyères, sous le patronage et avec les règlements et la jauge de l'Union des Yachts français, sont définitivement fixées aux 26 et 27 février prochains.

La première journée est spécialement réservée aux courses d'honneur auxquelles devront prendre part tous les yachts inscrits dans les courses du lendemain.

La deuxième journée comprendra les courses de séries. Des prix importants en espèces sont destinés à chacune d'elles.

Le programme définitif va être bientôt publié, il sera mis à la disposition de tous les yachtsmen qui désireront le consulter, par le secrétaire de l'Union des Yachtsmen Hvérois, Hyères-Club, Hyères.

ANNECY. — La Société Nautique d'Anancy se propose d'acheter une yole de mer pour présenter sa jeune équipe aux régates de la région en 1898. Elle espère aussi donner des régates qui seront fixées au dimanche avant ou après celles d'Aix-les-Bains, de façon à éviter des transports de bateaux.

Une section de voiliers est en voie d'organisation et une course à la voile sera inscrite à son programme des régates données sur le lac d'Anancy.

COMMUNICATIONS

Société des Régates Lyonnaises. — MM. les Sociétaires sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu, le samedi 22 courant, à 9 heures du soir, café de la Gaule, rue Puits-Gaillot, 19.

TRÉVOUX. — L'équipe trévoltienne de la Société des Régates Lyonnaises est, cette fois, grâce à son président, M. Rochefort, dotée d'un garage et d'un outtriger à 4 de pointe lui appartenant en propre. Depuis plus d'un mois déjà nous voyons chaque dimanche les quatre équipiers se préparer vaillamment, en dépit de la saison, à l'entraînement par des sorties destinées à former le plus jeune des rameurs, nouveau venu pour 1898.

Autant qu'ont pu nous l'indiquer quelques essais, ce nouveau venu ne serait pas le moins bon des quatre, et la S. R. L. est en droit de compter sur son équipe toraine. Sa composition définitive sera sans doute celle-ci : à la nage, M. Gaspard Saive, déjà connu et apprécié comme chef de nage et comme skiffier ; au 2, M. Reculet ; au 3, Bobillon ; au 4, Marius Saive. Cette équipe pourra fournir également, par la suite, les éléments d'un excellent deux, à moins qu'elle ne s'attache plus spécialement à monter un huit en collaboration avec la Société Nautique de Villefranche.

CYCLISME

INFORMATIONS

Circulation des Vélocipèdes. — Un arrêté du maire de Lyon décide que la circulation des vélocipèdes est autorisée, le matin, jusqu'à midi, dans toutes les allées du parc de la Tête-d'Or accessibles aux voitures.

Les jours de semaine, à partir de midi, cette circulation continuera à n'être tolérée que dans les allées dites du Lac, du Chalet, du Grand-Camp (entre la porte des Légionnaires et l'allée du Chalet), de l'Île, des Ebats, du Chemin de fer, de la Gare, de Ceinture et de la Tête-d'Or.

Les dimanches et jours fériés la circulation des vélocipèdes est interdite dans toute l'étendue du Parc, à partir de midi.

Sont maintenues les dispositions de l'arrêté du 23 avril 1896 non contraires aux précédentes.

Cet arrêté ne donne que pour partie satisfaction aux réclamations nombreuses des cyclistes relativement aux allées interdites.

U. S. F. S. A. — Le conseil de l'Union des Sociétés Françaises de Sports athlétiques, U. S. F. S. A. vient, sur la proposition de M. Emile Michon, de nommer membres de la commission de vélocipédie les personnes suivantes :

MM. Michon (A. C.), Rebmann (G. V. P.), Dulac (A. V. A.), Crinon (C. A. E. P.), Elias (C. R.), P. Ferrand (S. F.), Roy (O), Gachet (A. C. P.), Gachet (A. C. P.), Savourat (U. V. B. F.), Boyer (P. C.), Alberjoux (G. P.), René Picard (S. C. A.)

RÉUNIONS

Union Vélocipédique de France. — Section du Rhône. — Samedi soir, à 8 h. 1/2, nous étions convoqués dans les salons du café Morel, place Bellecour, siège social de la section du Rhône de l'U. V. F., à la remise du drapeau de la section, et à l'inauguration du siège.

La plus grande partie des sociétés vélocipédiques lyonnaises avait répondu avec empressement à l'invitation et se trouvait représentée, ainsi que la presse lyonnaise.

MM. Lagane, chef-consul, Deloger, consul sportif, entourés du personnel consulaire, reçoivent leurs invités.

Après quelques paroles de remerciements adressées à ces derniers, M. Lagane explique le nouveau fonctionnement de l'U. V. F. : décentralisation depuis longtemps réclamée par la section du Rhône, qui aura l'honneur d'en faire la première l'essai.

Nous souhaitons que les vœux de M. le chef-consul se réalisent, et pensons voir flotter avec succès le fanion aux trois couleurs de la vaillante section de l'U. V. F.

M. Deloger, consul sportif, indique en quelques paroles le programme de l'année 1898 que nous allons résumer :

1° Organisation de sorties mensuelles ; 2° deux épreuves de 100 kilomètres bicyclettes, 3° une épreuve de 100 kilomètres machines multiples ; 4° une épreuve de 50 kilomètres machines multiples ; 5° Championnat du Rhône, 100 kilomètres ; vitesse 2 kilomètres et 5 kilomètres ; 6° courses inter-clubs ; 7° courses militaires.

Nous reviendrons plus tard sur ce programme très attrayant et fort bien compris.

Un concert improvisé termine cette charmante soirée et c'est entre deux chansons que nous prenons congé de la nouvelle section autonome en remerciant ses représentants de leur accueil charmant et rempli de cordialité.

NIPRAT.

Vélophile Lyonnais. — Bien que de fondation récente, le Vélophile Lyonnais a tenu à affirmer hier sa vitalité en comptant ses membres autour

d'une table excellemment servie par le restaurant Gagnaire.

Le président d'honneur — un des noms les plus sympathiques dans le monde du cycle — M. Castoldi, partageait la présidence avec M. Exalty, un dévoué entre tous.

Avec de pareils hommes à sa tête, on peut augurer de l'avenir du V. L., qui, en outre, possède des éléments de tourisme et aussi de sport pur incontestables et incontestés.

Citons parmi les convives : MM. Claudius Lafortest, consul honoraire de l'U. V. F. à Belleville, le zélé propagateur de la vélocipédie dans le Beaujolais ; Langlais, trésorier ; Berthod, secrétaire et Cornaton, capitaine de route du V. L.

Au dessert, M. Exalty a remercié la société de la sympathie qu'elle lui a manifestée ; il s'est attaché surtout à démontrer ce que l'on peut faire avec de l'esprit de corps et s'est laissé aller à espérer que l'avenir verrait rapidement s'accroître le nombre des membres actifs et honoraires.

M. Castoldi, dont le président avait dit le plus grand bien, se défend des éloges qui lui sont décernés. Comme son prédécesseur, il boit à la presse et à la prospérité du Vélophile Lyonnais.

Le dîner terminé, on entend ensuite les chanteurs, qui sont aussi nombreux que les convives.

Les frères Castoldi, notamment, se montrent aussi bons comiques qu'excellents sprinters. En compagnie de leurs camarades Dubost et Brun ils avaient été, d'ailleurs, les boute en train de la soirée.

En somme, on peut dire que si l'on fait du sport et du tir au V. L., l'on y pratique aussi les vertus qui font les sociétés prospères : l'aménité et la cordialité.

Cyclophile Lyonnais. — Dans l'assemblée générale du 14 courant, le Cyclophile Lyonnais a nommé son conseil d'administration.

Président, M. P. Terrasse ; vice-présidents, MM. P. Laurent, Brunier ; trésoriers, MM. L. Stupffel, H. Regnault ; secrétaire, M. J.-B. Clerc ; secrétaire-adjoint, M. F. Chabanat ; conseillers, MM. A. Rohmer, A. Batiat, A. Merle, J. Patard, A. Mathey.

ROANNE. — Union des Cyclistes Roannais. — L'U. C. R. vient de renouveler son bureau, qui se trouve ainsi constitué pour l'année 1898 :

Président : M. Servajon ; vice-présidents : MM. Pinet et Vivier ; secrétaire : M. Digat ; trésorier, M. Javogues ; secrétaire-adjoint : M. Morel ; trésorier-adjoint archiviste : M. Chamarot ; membres : MM. Ardaine, Rémy Balouzet, Brun, Berthier, Boivin, Clairet, Lefranc, Lauxerois, Lagarenne, Sonaly, Vindrier.

Les membres de la Société se réunissent tous les vendredis, de 8 heures 1/2 à 11 heures, au siège social, café du Bosquet, rue Nationale, 1.

Le programme des fêtes et sorties pour l'année 1898, sera établi prochainement.

CHATILLON-S-CHALARONNE (Ain), 18 janv. **Union Vélocipédique des Dombes.** — L'U. V. D. tiendra son assemblée générale le 29 janvier prochain.

Ordre du jour : Compte rendu de l'exercice 1897. Nomination de la Commission. Calendrier sportif pour 1898.

GRENOBLE. — A la dernière assemblée générale du *Vélo-Club Grenoblois* le bureau a été ainsi composé :

MM. Ernest Dumolard, président ; Dufour, vice-président ; Christophe, secrétaire ; Aubin, trésorier ; Richard, archiviste ; de Lamorte-Félines, commissaire général des courses.

Le banquet annuel a été fixé au dimanche 6 février, à six heures du soir.

Le Vélo-Club est directeur de la Fédération du Haut-Rhône pour 1898.

ANNECY. — Le Vélo-Club d'Annecy donnera un grand bal, dans les salons de l'Hôtel de ville, le samedi 8 février.

Le comité déploie dès maintenant toute activité pour l'organisation de cette soirée, qui promet d'être brillante.

CHAMBÉRY. — Samedi s'est donné dans la salle des concerts du théâtre le bal annuel du Vélo-Club, qui est chaque année le plus brillant de la saison d'hiver.

Charmantes danseuses aux toilettes exquises et cavaliers empressés ont dansé jusqu'au jour, entraînés par un orchestre de choix.

Un excellent souper a rassemblé par petites tables les invités joyeux.

Etaient représentés : la municipalité, les sociétés chorales, musicales et de sports, le Vélo-Club d'Annecy par MM. Théé, Desgravel, vice-présidents ; M. Fontanel.

AUTOMOBILISME

L'Automobile-Club de France donnait, samedi dernier, 15 janvier, dans les salons du Cercle, un banquet en l'honneur de ceux de ses membres qui, à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles, ont été promus officiers ou nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Présidée par M. le baron de Zuylen, cette vraie fête de famille a été pleine d'entrain, et de nombreux toasts ont été portés aux nouveaux décorés, parmi lesquels se trouve notre compatriote, M. A. Lumière, dont ses collègues ont vivement regretté l'absence.

Athlétisme et Football

U. S. F. S. A. — Comité de l'Union. — *Extrait du procès-verbal de la séance du 10 janvier :* En présence de la situation actuelle du Comité du S.-E., dont plusieurs membres sont démissionnaires, le Conseil décide que les commissions de courses à pied et de football de l'Union devront sans retard organiser les concours, matches, etc., de la région du S.-E. et s'entendre à cet effet avec les clubs intéressés.

Séance de la commission de courses à pied, 12 janvier. (Extrait). — M. Rimet, secrétaire de la Commission, est chargé d'écrire à tous les sociétaires des clubs appartenant à la région du Sud-Est, pour les aviser, que la commission de courses à pied élaborera, dans sa prochaine séance, le calendrier des championnats de courses à pied, marche et cross-country du Sud-Est, et les prie d'envoyer avant cette date, à la Commission, leurs desiderata concernant les lieux et dates qui conviennent le mieux à leur club respectif.

La Commission rappelle à ce sujet que ces championnats devront se disputer, comme cela a été décidé précédemment, quinze jours au moins avant les Championnats de France.

Le football Rugby en Province. — M. Maudou, le sympathique président de la commission de courses à pied de l'U.S.F.A. : écrit dans le *Journal des Sports*.

Le Stade Bordelais a battu le Stade Olympien des Etudiants de Toulouse, par 9 points à rien.

Voilà, certes, une belle victoire pour Bordeaux ; mais, quand on songe que les Toulousains avaient voyagé toute la nuit, on en conclut que leur équipe est de première force et pourrait bien infliger la même défaite au Stade Bordelais, si ce dernier venait un jour disputer le match-revanche à Toulouse.

Un pareil résultat ne peut que réjouir tous ceux qui s'intéressent aux sports athlétiques, principalement au rugby, car maintenant nous sommes fixés, et nous savons qu'il existe en province trois équipes de première force, capables de rivaliser avec nos équipes parisiennes, l'une à Lyon, l'autre à Bordeaux et la troisième à Toulouse.

Nous saurons bientôt si notre équipe lyonnaise, nommée la première, doit conserver ce rang. En effet, le Football-Club de Lyon, dont l'activité est si louable, nous annonce deux intéressants déplacements pour les jours gras. Son équipe première, après ses deux dernières victoires sur des équipes parisiennes, se rencontrera avec celle du *Stade Bordelais*. Ce match, depuis si longtemps attendu, aura lieu à Paris, au Parc aux Princes, et présentera

certainement autant d'intérêt qu'une rencontre internationale. A en croire les appréciations relevées ci-dessus, un troisième match s'imposerait et, pour avoir un classement régulier entre le Stade Olympien des étudiants de Toulouse et le F. C. L. Le trop long voyage que nécessiterait cette rencontre, ne permettra pas, je crois, de mettre ce projet à exécution, d'autant plus que l'on doit reconnaître que l'équipe qui a voyagé toute une nuit, se trouve dans de véritables conditions d'infériorité. Donc, à moins que le match-revanche entre Toulouse et Bordeaux ne vienne changer le résultat acquis, nous devons considérer comme équipes de première force en province, celles du Stade Bordelais et du Football-Club de Lyon. Toutes deux, du reste, prendront probablement part aux championnats de France et s'affirmeront dans cette nouvelle épreuve contre les sociétés parisiennes.

L'équipe seconde du F. C. L. ira pour le Mardi-Gras, matcher contre l'équipe première du Football-Club de Marseille.

J. G.

Le *Racing-Club de France*, le doyen des clubs athlétiques français, fondé en 1882, et avec lequel nos Sociétés lyonnaises entretiennent les meilleures relations, a tenu cette semaine son assemblée générale annuelle. Ont été élus :

M. Michel Gondinet, *président* ; Paul Lejeune et Dezaux, *vice-présidents* ; MM. P. Lejeune, Fos, Foucault, Lemonnier, Creteaux, Charlin, Lermusiaux.

M. L.-P. Puyol, qui commandait l'équipe seconde du R. C. F., venue l'année dernière matcher à Lyon, ne se représentait pas.

Union Sportive du Lycée-Ampère. — Pour le Mardi-Gras le Lycée Ampère désirerait jouer un match contre une équipe parisienne scolaire. Il avait été question de Louis-le-Grand, mais il a fallu renoncer à cette rencontre, beaucoup d'équipiers de Louis-le-Grand partant en déplacement avec les équipes du Racing et du Stade pendant les jours gras.

Des pourparlers sont actuellement engagés avec Albert-le-Grand.

M. le proviseur du Lycée Ampère désirerait autant que possible que ses élèves soient logés dans un Lycée ; ils prendront à leur charge tous les frais du voyage.

Il est très désirable que ce match aboutisse.

La tentative de rapprocher des scolaires aussi éloignés que ceux de Lyon et de Paris, est nouvelle et digne d'intérêt. Le proviseur du Lycée Ampère, qui la favorise, a droit à la reconnaissance des amis du sport.

Dans le cas où il ne se trouverait pas une bonne équipe complète et homogène qui puisse être opposée à Ampère, la Commission de Rugby de l'Union fera appel aux scolaires parisiens pour composer une équipe mixte parisienne.

Réunions du Dimanche 23 Janvier

Match Athletic Club de Lyon contre Cercle Sportif Grenoblois. — Demain, dimanche, à Grenoble, sur le terrain du C. S. G. — Sont priés de se trouver ce soir, à la gare de Perrache, à 10 h. 1/2 précises les équipiers de l'A.C.L. :

Avants : Condamin, Michel, Fremiot, Vincent, Chanas, Bertin, Guetar, Livernais ; Demis : Dunois, Cadot ; Trois-quarts : Phalancher, Delorme, Peillon, Sarrazin, Jaquet.

Match Football-Club de Lyon contre Union Athlétique de Lyon. — Demain, dimanche, à 2 heures 1/2 précises, aura lieu, sur le terrain du F. C. L., Pelouse des Courses, un match de football.

Sont convoqués pour l'équipe première du F. C. L., MM. H. Place, Staples, A. Clerc, Perret, Charnard, Hadley, F. Clerc, Barbenès, Gamper, Child, Monin, Gentil, Mouillet, Paret (capitaine), Evrard, Edel, Etheridge.

L'équipe de l'U. A. L. est ainsi composée de MM. Balmas, Jourdan, Jaubert, Fontanilles (capitaine), Jacoby, Brigodiot, Carron, Cotarel, Vuarin, Deygas, Chaudanson, Gauché, Charrier, Chapeaux, Conty, Berthet, Pichat.

Match entre les deux équipes secondes A et B du Football-Club de Lyon. — Ce match aura lieu à 2 heures précises sur le même terrain. Sont convoqués :

Equipe A. — Blouin, Bavozet, Dolbeau, P. Per et, Cassas, Laverlochère, Lorenzo, Pouzet, Jones, Smith, Larue, Chenet, Robin, Crassé, Alabrune, Grataloup, Lambert.

Equipe B. — Arto, Meysson, Lambert, Kahn, Honegger, Weif, Laval (capitaine), Fabères, Wulschleger, Monet, Chameaux, Niccoli, Vigoureux, Rudel, Meunier, Roure, Beaurin.

GRENOBLE. — Dimanche matin, à 10 heures, le *Stade Grenoblois* fera courir un nouveau cross d'entraînement.

Dans l'après-midi, à 2 heures, sur le terrain du *Cercle Sportif Grenoblois*, match entre l'équipe première de cette Société et l'équipe première de l'*Athlétic Club de Lyon*.

A 2 heures 1/2, match d'entraînement entre l'équipe première et l'équipe seconde du *Stade Grenoblois*.

ROMANS (Drôme). — **Union sportive du Collège.** — Dimanche, 23 janvier, l'équipe première de l'U. S. C. R jouera un match de football contre une équipe mixte de l'U. S. C. R (lycée de Tournon), sur le terrain de manœuvres des Bérauds.

Le coup d'envoi sera donné à 2 heures de l'après-midi. Voici la composition des équipes :

U. S. Lycée de Tournon : Avants : Luquet, Dumas, Chabanette, Nayrac, Charrière, Prat, Boissel,

Avon. — Demis : Mialaud (capitaine), Bertrand. — Trois-quarts : Cru, Cadier, Brunet, Lebrat. — Arrière : Pagès.

U. S. Collège de Romans — Avants : Eybert, Perret, Combe, Aubert, Monginoux, Gignier, Magnat, Grifeuille. — Demis : Plasson, Revol. — Trois-quarts : Faugière (capitaine), Charancon, Dusoulhier, Mounier. — Arrière : Truc.

FOOTBALL-CLUB DE LYON

Club-House et Terrain : Pelouse des Courses, Grand-Camp
Siège : Café Gruber, place des Terreaux, 13

Convocations. — Les membres ci-dessus désignés de l'équipe seconde A. du F. C. L. sont convoqués au siège, à 9 heures, pour le mercredi 26 janvier, afin d'élire un nouveau capitaine, en remplacement de M. Alabrune, démissionnaire.

Commission de Football. — Réunion de la Commission à 8 h. 1/2 précises.

Comité. — Séance à 9 heures : Match Bordeaux, Lyon. — Rapport de la Commission du Bal.

RÉUNIONS

Football Rugby. — Dimanche, un match devait avoir lieu entre les équipes secondes de l'*Athlétic-Club de Lyon* et l'*Union Athlétique Lyonnaise*. Cette dernière n'ayant pu réunir une équipe seconde complète, a dû compléter les vides avec cinq équipiers premiers. La partie s'est donc bornée à un simple match d'entraînement et n'en a pas moins été très intéressante. Remarqué, du côté de l'A.C.L., M. Peillon, arrière, le seul équipier 1^{er} de cette équipe ; MM. Chanas et Vincent, deux équipiers seconds très en forme. Du côté de l'U.A.L., MM. Caron, Balmas, Berthet, Charrier, Chaudanson, tous cinq équipiers premiers qui ont un fort beau jeu et qui ont fait preuve d'un grand entraînement. Néanmoins, n'étant pas assez soutenus par les autres équipiers, ils ont dû succomber et la victoire est retée à l'*Athlétic-Club* par six points (1 essai Bertin, 1 essai Chanas) à 3 points à l'U.A.L. (essai Pichat).

Dimanche, 16 janvier. — Par suite d'un malentendu, le match entre les équipes premières du *Football-Club de Lyon* et de l'*Athlétic-Club* n'a pu avoir lieu.

Une partie d'entraînement, cependant, a été jouée Pelouse des Courses entre deux équipes mixtes du F. C. L. et de l'U. S. L. A. Cet entraînement donne trop l'habitude aux équipiers de jouer un jeu personnel ; il en résulte des plaquages sans utilité, des coups même rendant le jeu disgracieux, sans intérêt. Depuis sa victoire sur l'U. A. 1^{er} de Paris, notre première équipe lyonnaise se repose un peu trop. Est-ce ainsi qu'elle compte se préparer à jouer, dans un mois, un match important contre le *Stade Bordelais*, qui acquiert, par des rencontres comme celle avec Toulouse, une cohésion et une

homogénéité redoutables, tout en se familiarisant avec des jeux divers et nouveaux.

— Le match entre l'équipe seconde de l'*Union Sportive du Lycée Ampère* et l'équipe seconde du F. C. L. a été plus intéressant. L'U. S. L. A. n'a gagné que de deux points par un but, soit cinq points (1 essai Bavozet et 1 but Bavoux) contre 3 (1 essai Larue) au F. C. L. Cette équipe seconde fait, depuis quelque temps, de réels progrès, et présentera, ensuite de son entraînement très suivi, une belle résistance à l'équipe première du club.

H. PLACE.

Union Athlétique Lyonnaise. — L'U. A. L. a fait courir, dimanche, un cross-country d'entraînement dans les environs de la Pape.

La piste, tracée par MM. Gauché et Rongier, mesurait environ 8 kilomètres.

L'arrivée des coureurs a eu lieu dans l'ordre suivant : 1^{er} Pichat jeune, devançant ses concurrents de 3 minutes ; 2^e Marius Létang, 3^e Pichat aîné, 4^e Vinoc. Temps : 36', 30".

M. Fontanilles remplissait les fonctions de starter et juge à l'arrivée.

Les équipes de l'U. A. L. sont informées qu'un cross d'entraînement aura lieu demain, dimanche, 23 courant, à la Pape.

Athletic Club de Lyon (A. C. L.). — L'assemblée générale du 6 janvier a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1898.

Président : M. Joseph Héritier ; vice-président : M. Joseph Sarazin ; trésorier : M. Jean Mazard ; secrétaire : M. Vincent Cadot ; secrétaire-adjoint : M. A. Debroux ; membres du comité : MM. Jacquet, Phalancher et Bessy, capitaines de l'équipe 1^{re} : M. Delhomme ; capitaine de l'équipe 2^e : M. Bertin.

Racing-Club Bourguignon. — Vendredi 14 courant, le R. C. B. s'est réuni en assemblée générale. A cette assemblée a eu lieu le renouvellement du comité qui est ainsi formé actuellement. Président : M. Prévost ; vice-présidents : MM. Lachat et Royer ; secrétaire-trésorier : M. Pavaillon ; secrétaire-adjoint : M. Pinsonnaux.

Après l'exposé de l'état financier de la Société par le secrétaire-trésorier, l'assemblée vote des félicitations, à M. Pavaillon, pour la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions.

M. Benoît est nommé arbitre de football.

Comité. — La réunion du comité doit avoir lieu vendredi, 21 courant, au siège social.

Football. — Les équipes de R. C. B., ont joué dimanche après midi, au Grand-Pré, une partie fort intéressante. L'équipe Mairet aîné a battu, par 14 points (4 essais et 1 but) à 3 (1 essai), l'équipe Mairet jeune.

Cross-Country. — A 2 heures, le R. C. B., a

fait courir un Cross-Country d'entraînement sur la distance d'environ 5 kilomètres; 15 coureurs, divisés en 2 groupes, ont pris part à ce cross.

Les coureurs du premier groupe sont arrivés dans l'ordre suivant : 1^o Piot ; 2^o Joanne ; 3^o Gambut ; 4^o Nectoux.

Ceux du second groupe : 1^o Chuchetet ; 2^o Baudry ; 3^o Bouchacourt ; 4^o Guenot.

— Dimanche, 30 janvier, le R. C. B. fera courir un cross handicap, sur la distance d'environ 8 kilomètres.

GRENOBLE. — Dimanche, 16 janvier, les deux équipes du Stade Grenoblois ont joué une excellente partie d'entraînement. L'équipe première a battu assez facilement l'équipe seconde qui s'est néanmoins bien défendue.

Stade Grenoblois. — L'équipe première (cap. Dalban), donne le coup de pied d'envoi et joue constamment dans les vingt-deux mètres de l'équipe seconde.

Cependant, vers la fin de la première mi-temps, Viallet, un tout jeune footballeur, réussit un essai pour l'équipe seconde.

Durant la seconde mi-temps, l'équipe première joue toujours dans les 22 mètres adverses et au bout des 85 minutes, l'arbitre, M. Audibert, du F. C. L., proclame la victoire de l'équipe première, par 27 points (7 essais, 3 buts), à trois points (1 essai) à l'équipe seconde.

A féliciter particulièrement : Dalban, Argoud, les frères Reydel, Venant, Eug. Côte et Williams (équipe première) Vianoz, Jordan, Maillan et Jay (équipe seconde).

Cercle Sportif Grenoblois. — Les deux équipes étaient incomplètes. L'équipe première reste victorieuse par 22 points, à six à l'équipe seconde.

Un nombreux public assistait à ces deux parties d'entraînement.

Cross-Country. — Dimanche dernier le *Stade Grenoblois* devait faire courir son second cross d'entraînement.

La piste, tracée par de Dalban et de Lamorte-Félines, a été faussée sur tout son parcours et ce fâcheux incident a complètement empêché cette épreuve sportive, qui promettait d'être très intéressante.

Voici les résultats à titre absolument documentaire :

1^{er} Viaros ; 2^e Jay ; 3^e Durand ; 4^e Eug. Côte ; 5^e Gabillier ; 6^e Rostaing ; 7^e Viallet.

TOURNON (Drôme). — **Union Sportive du Lycée de Tournon.** — *Jeudi 13 janvier.* — Bonne partie d'entraînement entre l'équipe 1^{ere} et l'équipe 2^{me} de l'U. S. L. T. Les trois quarts de l'équipe 1^{ere} bien secondés par les demis, déroutent un peu leurs adversaires par un beau jeu de passes ; plusieurs

essais sont marqués de suite. Mais l'équipe 2^e se ressaisit et joue dans 22 mètres.

L'équipe 1^{ère} gagne la partie par 46 points contre 4 à l'équipe 2^{ème}. En somme, la partie est bien menée des deux côtés, la résistance est vive, le jeu est ferme, et, heureux augure, pour la première fois, la partie se termine sans discussion et à la satisfaction de tous les membres.

Samedi, 15 janvier.—Le Comité de l'U. S. L. T., réuni sous la présidence de M. Gallix, décide :

1^o Le match de foot ball lancé par l'U. S. C. R. (Collège de Romans) contre l'équipe 2^{ème} de l'U. S. L. T. est accepté. Si le temps le permet, la partie se jouera à Romans, le dimanche 23 courant, à 2 heures du soir, au champ de manœuvre du 75^e de ligne.

2^o L'U. S. L. T. désirant prendre part au cross-country du Sud-Est, l'équipe a été ainsi formée :

MM. Février, Marqués, Fintriny, Décurtil et Cru.

3^o Un match de foot-ball sera très probablement lancé par l'équipe 1^{ère} de l'U. S. L. T. à l'équipe 2^e de l'A. A. L. G. (Lycée de Grenoble) ; ce match se jouerait à Tournon, au printemps prochain.

MARSEILLE.— Demain dimanche l'*Union Sportive Phocéenne* fera courir, dans les environs de la Pomme, un cross-country sur une distance de 8 à 10 kilomètres.

La piste sera tracée par MM. Duffaut, Rançon et Pellegrini. Ce cross servira d'entraînement pour un autre à courir prochainement sur une distance de 10 à 12 kilomètres handicap, et qui sera doté de plusieurs prix.

Un match de football Rugby a été joué dimanche par la *Football-Club de Marseille* au parc Borély. Cette partie a été des plus intéressantes séances du F. C. M. depuis le commencement de l'année, tant à cause de l'ardeur et des progrès des joueurs que de leur nombre. Les deux équipes en présence étaient commandées l'une par Marque, l'autre Jacquet.

L'équipe Marque a gagné par 9 points (3 essais, Marque) à 3 points (1 essai Pienet). La partie était arbitrée par le président du F. C. M., M. René du Faure de Montmirail.

PROFESSIONNALISME

Football. — Les membres des sociétés professionnelles de Lyon qui désireraient jouer au football cet hiver sont priés de se trouver dimanche, à 1 heure 1/2 très précise, devant la gare de Genève (Brotteaux, où les équipes du Club pédestre et vélocipédique les attendront pour les mener sur le nouveau terrain du Club, cours Vitton prolongé.

Sport pédestre. — On nous écrit de Gênes : Ferrari, le champion italien de résistance, a l'intention, d'accord avec son ami Costa Joseph, d'établir le record pédestre entre Gênes et Paris.

Après cette épreuve, les deux marcheurs s'arrêteront quelques jours à Paris, afin de prendre part à la course de Marathon qui aura lieu en juin.

Ferrari et Costa ont l'intention de se mettre en route dans les premiers jours de mai.

ALPINISME

Club Alpin. — *Samedi 22 janvier 1898*, à 7 heures du soir, dans les salons du Grand-Café (anciens établissements Casati), aura lieu le *banquet annuel* de la *Section Lyonnaise du Club Alpin*. — Il sera présidé par M. Ch. Durier, président du Club-Alpin et délégué par la Direction Centrale, dont le magnifique livre sur le Mont-Blanc est bien connu.

Dimanche 30 janvier, excursion générale au Col du Coq (1.400 m.), massif de la Chartreuse : commissaires de l'excursion, MM. Sisley et Basset.

Le programme détaillé de l'excursion se trouve au siège de la Section lyonnaise, rue Pléney 3, à Lyon.

GRENOBLE. — La Société des **Alpinistes Dauphinois**, de Grenoble, a organisé pour le 23 janvier une excursion collective à Belledonne (2.981^m). Le temps magnifique de cet hiver et le peu de neige qu'il est tombé rendront cette ascension intéressante. Bien que Belledonne ait reçu déjà plusieurs fois en hiver la visite des Alpinistes, une pareille initiative était à signaler. Nous souhaitons aux valeureux qui accompliront cette course le succès qu'ils méritent.

POIDS ET LUTTES

L'Athlétic Club des Jeux Olympiques de Lyon, fondé il y a quelques mois, compte, à l'heure actuelle, trois cent vingt et un membres, tant actifs qu'honoraires.

Ce club a donné, samedi soir, dans ses locaux, une soirée sportive qui a eu un succès considérable.

Au programme figuraient des exercices de force, jeux des haltères, des luttes à mains plates, des exercices de gymnastique, des assauts de boxe.

GYMNASTIQUE

LE CONCOURS FÉDÉRAL A CETTE

Parmi les grandes manifestations gymniques devant se produire cet été, citons la XI^e fête fédérale de la *Fédération du Rhône et du Sud-Est*. La ville de Cette s'était mise sur les rangs ; les 14 et 15 août tous nos gymnastes de la région s'y donneront rendez-vous.

Le président de la Société de gymnastique *La Cettoise*, vient d'adresser aux sociétés la circulaire ci-après :

Monsieur le Président,

Chers camarades gymnastes,

Le Congrès de la Fédération des sociétés de gymnastique du **Rhône et du Sud-Est**, tenu à Lyon le 31 octobre dernier, a décidé que le XI^e concours fédéral annuel aurait lieu à Cette (Hérault), les dimanche 14 et lundi 15 août 1898, fête de l'Assomption, et a chargé la société de gymnastique et de tir

La Cettoise, de l'organisation de ce concours. Nous n'avons pas besoin de vous affirmer que tous nos efforts vont tendre à nous acquitter, du mieux possible, de la tâche qui nous incombe.

Grâce à la subvention qui nous est allouée par le Conseil municipal de Cette et au bienveillant appui que nous sommes certains de trouver auprès des autorités civiles et militaires, grâce enfin aux précieux concours qui nous sont offerts par tous nos concitoyens, nous sommes certains de donner à cette manifestation patriotique un éclat tout exceptionnel.

Vous recevrez très prochainement le tableau des primes kilométriques de déplacement, qui seront plus importantes que celles allouées antérieurement et en dehors des récompenses que nous pourrions accorder aux sociétés qui prendront part au concours.

Le règlement et le programme vous seront également envoyés avant le premier concours des moniteurs, que donnera la commission technique fédérale, et nous vous informons que pour pouvoir consacrer plus de temps à la gymnastique, les mouvements d'ensemble seront les mêmes que ceux de l'*Union des Sociétés de gymnastique de France*, à son concours de 1898. Persuadés que vous voudrez bien contribuer, par votre présence, au succès de notre XI^e fête fédérale, nous venons vous demander de nous donner le plus tôt possible votre adhésion de principe et nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le président du Comité d'organisation : général Marthe.

Secrétaire général : Barrillon, capitaine territorial.

Le président de la Société *La Cettoise* : Dr Scheydt.
Vu pour *La Fédération du Rhône et du Sud-Est*.

Le président : V. Clément.

Le secrétaire-général : J. Damon.

N. B. — Les sociétés n'appartenant pas à la Fédération peuvent écrire, pour tous renseignements relatifs à l'adhésion à la grande famille fédérale du Sud-Est, à M. J. Damon, secrétaire général, 4 place du Petit-Collège, à Lyon.

Les correspondances concernant la XI^e fête fédérale seront adressées à M. le Président de *La Cettoise* à Cette.

Nous ferons connaître les diverses communications, qui nous seront adressées relativement à cette grande fête et pour ce concours fédéral de gymnastique.

Touristes Lyonnais. — Voici, pour la fin janvier 1898, l'ordre de service de la section centrale des Touristes Lyonnais :

Dimanche 23, marche-manœuvre d'une demi-journée sur Corbas. Dimanche 30, manœuvre au fort de la Vitriolerie. Ecole de compagnie. Réunion au siège, à 7 heures 1/2, pour prendre les armes.

Nominations : MM. Lambrechts, moniteur général de gymnastique, est nommé moniteur général honoraire ; Lesavre, moniteur général adjoint, est nommé moniteur général ; Besseyrias, moniteur, est nommé moniteur général adjoint.

DIJON. — **Association des Sociétés de gymnastique.** — La réunion annuelle de l'Association fraternelle des Sociétés de Gymnastique du département de la Côte-d'Or aura lieu à Dijon, le dimanche, 20 février prochain.

Le Comité rappelle que l'Association a pour but notamment de sauvegarder les intérêts moraux et matériels des Sociétés du département et de resserrer les liens d'amitié et d'appui, mutuel qui doivent exister entre toutes les Sociétés. Il ne saurait donc trop engager les Sociétés de la Côte-d'Or, qui ne font pas encore partie de l'Association, à envoyer leurs adhésions au secrétaire, à Dijon, les demandes d'admission devant être examinées en assemblée générale.

ANNECY. — La Société de gymnastique l'**Allobroge** s'entraîne très sérieusement pour le concours de Saint-Etienne.

La **Fédération** des sociétés sportives et musicales d'Annecy a décidé une cavalcade pour le dimanche après Pâques.

AÉROSTATION

Club Aéronautique Lyonnais. — L'Assemblée générale a été définitivement fixée au dimanche, 30 courant, et aura lieu dans l'une des salles de « La Prévoyante », 42, rue de l'Hôtel-de-Ville, à 10 heures précises du matin.

Ordre du jour : 1^o Rapport du Conseil d'administration sur la situation morale et financière du Club ; 2^o Rapport du directeur technique sur l'Ecole d'Aérostation du Club ; 3^o Election du Bureau ; 4^o Questions diverses.

PETIT COURRIER

DE SAINTE-MARGUERITE DE NEAUX — Votre article sera inséré dans le prochain numéro. Excuses.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

68.350. Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.

A LA GRANDE MAISON

SUCCURSALE DE LYON — PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

VÊTEMENTS POUR SPORTS, CHAPELLERIE, CHAUSSURES

PETITES ANNONCES

On demande à acheter un **FIANO** d'occasion. — S'adresser au bureau du journal, à M. P. D. 15.

A vendre d'occasion et très bon marché, un **PNEU** en bon état. — S'adresser à M. F. P., bureau des annonces du journal.

CYCLES A CRÉDIT depuis 165 francs ; 16 francs par mois. Piste d'essai. — **Echanges, Réparations.**
136, rue Mazenod, et 12, rue des Tournelles.

A céder **Fabrique de liqueurs et spiritueux** avec magasin de détail, au centre de Lyon, ancienne clientèle, départ pour cause de maladie. Bénéfices annuels : 15.000 fr. — Prix : 40.000 fr. Ecrire K. D. Bureau du journal.

CHIENS

Setter Laverack. — Hélyette, superbe setter laverack. 1er prix, Exposition canine de Paris 1897. primée dans plusieurs fiels trials, arrêt de pieu, rapport excellent, dent douce, 3 ans. — A vendre : 300 fr.

* * **Setter Laverack.** — Setter Laverack, blue betton, pédigrée, admirable en chasse, plusieurs premiers prix en fiels trials. — A vendre : 250 fr.

* * **Coker.** — A vendre chiols cokers black spaniel, pédigrée illustre, parents primés dans plusieurs expositions canines, 60 fr. pièces au sevrage.

* * **Griffon Korthals.** — Superbe chienne griffon korthals, admirable en chasse, broussailleuse, arrêt de pieu, 8 jours à l'essai. — Prix : 150 fr.

S'adresser au service de la publicité du journal, L. P. 10.

Il existe seulement
Une Bicyclette **LA PHÉBUS**

Il existe seulement
Un Motocycle **LE PHÉBUS**

Et puis, cherchez !!!

LYON — 4, Rue de la République — LYON



MAL DE DENTS

Guérison instantanée

Infailible
par les

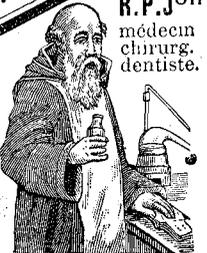
GOUTTES BÉNÉDICTINES
DES RR. PP. J. et GÉROME

Prépr
R.P. JON
médecin
chirurg.
dentiste.

En vente
chez princip.
Pharmac., Parfum.,
Coiffeurs, Droguistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général
5, rue de l'Eglise LYON



ARMES

Chasse, Tir

VERNEY-CARRON & C^{IE}

8, Rue des Archers

LYON

Fournisseurs des Sociétés de
Tir aux Pigeons

Chaussures Spéciales pour Sports

Football, Courses à pied, Lawn-Tennis, Vélocipédie

CHAUSSURES POUR HOMMES ET CADETS

A LA CONCURRENCE

41, rue Paul-Chenavard, LYON

Succursale à Grenoble : CORDONNERIE DU SIÈCLE

Spécialité de Jeux

DE JARDINS & SALONS

SILVENT

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 53

Lawn-Tennis, Raquettes anglaises

Acatène LA MÉTROPOLE

Cycle sans Chaîne, breveté s.g.d.g.

Pas de réglage, pas d'encrassement, pas d'entretien, douceur des roulements, graissage tous les trois mois. — Tous les accidents causés par les chaînes n'existent plus.

PERNOT & CARTIER

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 91

Appareils à Acétylène, Lance-Parfum, Machines à coudre, etc.